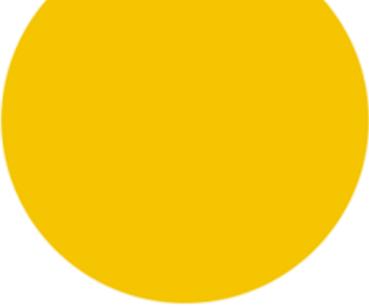


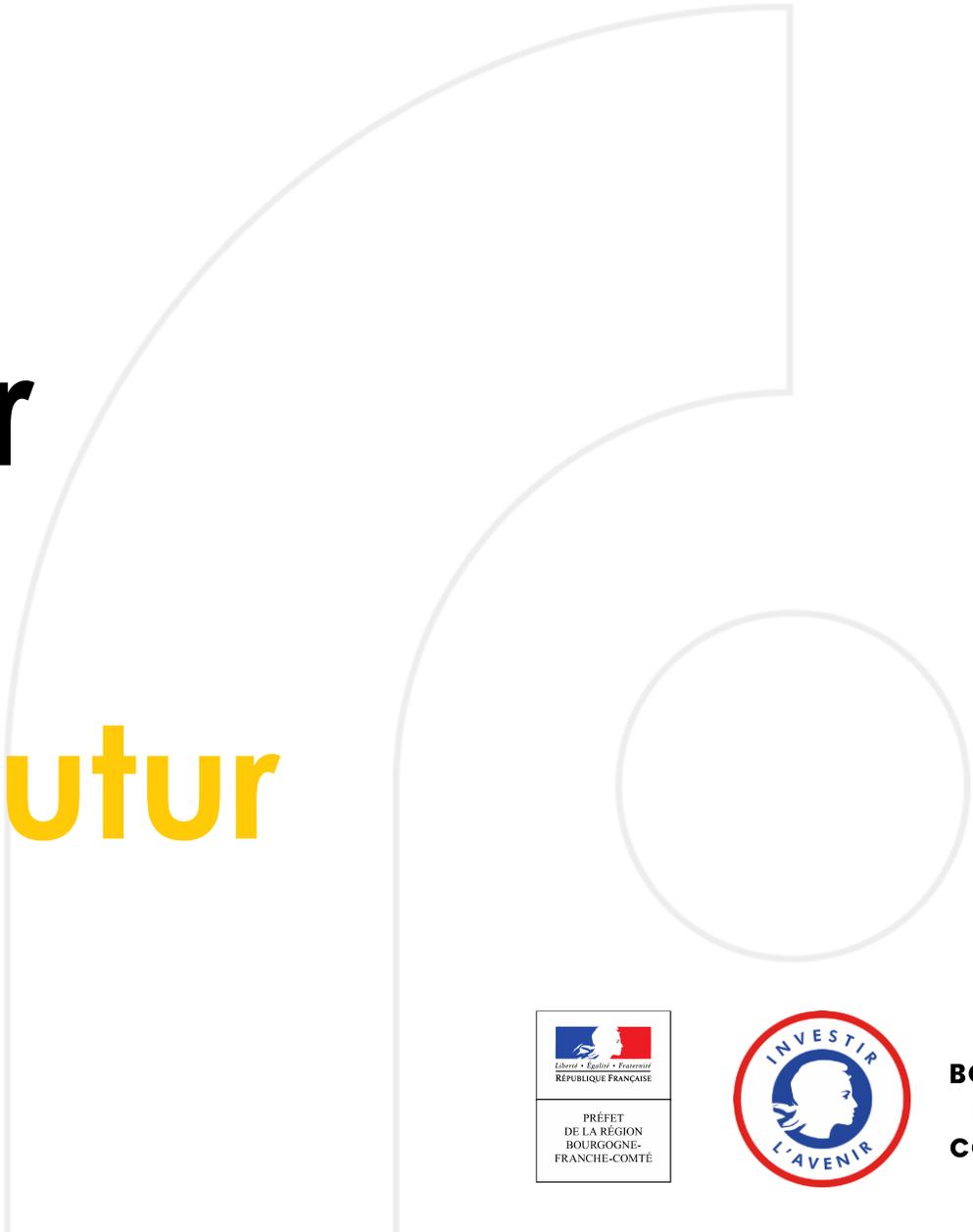


ir
DU
INDUSTRIE
FUTUR BFC

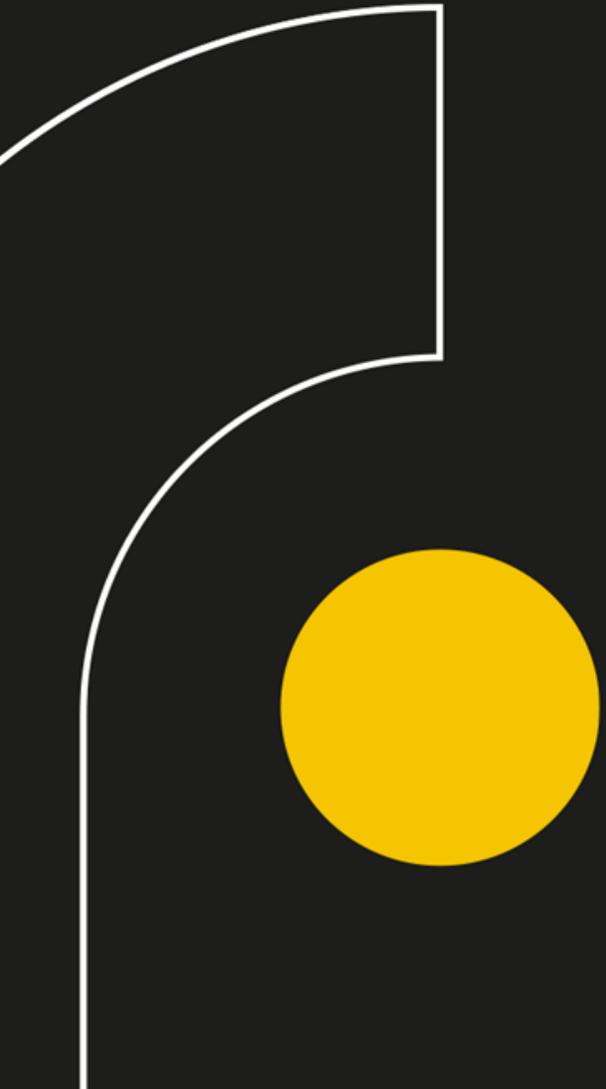
Un accompagnement adapté
aux enjeux de la compétitivité



Accompagner les PME vers l'Industrie du Futur



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



04

Introduction

10

Élaboration de la feuille
de route de transformation

12

Intégration numérique

14

Lean et accompagnement
au changement

16

Intégration robotique

SOMMAIRE

18

Intégration d'une brique
de transformation

20

Relance d'activité

22

L'Homme au cœur de
l'Industrie Automobile du Futur

24

Programme de la filière
aéronautique pour l'Industrie du
Futur

Introduction

● CONSTAT :

appropriation lente par
les PME des technologies
Industrie du Futur

● SOLUTION :

un accompagnement des
entreprises par le biais de
6 leviers de compétitivité



Objets connectés
et internet industriel



Technologies de
production avancées



Nouvelle approche
de l'homme au travail



Usines et lignes,
ilots connectés



Relation clients
fournisseurs intégrés



Nouveaux modèles
économiques et sociétaux

Introduction

Les 29 thématiques d'accompagnement national



Objets connectés et internet industriel

- Produits connectés
- Technologies de connexion des machines
- Infrastructure d'échange de données



Usines et lignes, ilots connectés

- Virtualisation pour l'optimisation du système de production
- Intelligence opérationnelle : traitement en temps réel des données
- Management des opérations industrielles
- Ingénierie numérique des produits et des procédés
- Contrôle produits



Technologies de production avancées

- Nouveaux matériaux et matériaux intelligents
- Procédés de fabrication innovants
- Procédés éco-responsables
- Robotique avancée et machines intelligentes
- Automatisation machines et robots industriels
- Composants intelligents
- Surveillance et captation multiphysique
- Contrôle commande



Relation clients fournisseurs intégrés

- Digitalisation de la chaîne de valeurs
- Innovation et production collaborative
- Gestion du cycle de vie des produits étendus aux services (PLM, SLM)



Nouvelle approche de l'homme au travail

- Applications mobiles et sociales
- Qualité de vie au travail QVT
- Assistance physique
- Assistance cognitive
- Conduite du changement



Nouveaux modèles économiques et sociétaux

- Insertion dans la collectivité, bien commun
- Nouveau business model
- Entreprise étendue et agile
- Entreprise stratégique
- Capital immatériel

Introduction

MISE EN ŒUVRE

Plan National « **10 000 accompagnements de PME françaises vers l'Industrie du Futur** » sur 3 ans.

ACTEURS

- L'Alliance Industrie de Futur apporte des outils permettant de coordonner les actions régionales (référentiel, indice, etc.)
- Les Régions assurent le pilotage régional et la mise en œuvre de ce programme

Industrie du Futur en Bourgogne - Franche - Comté

- **Un Comité technique régional** composé des acteurs publics impliqués et des structures représentatives des filières régionales assure la coordination et le suivi du Programme Industrie du Futur en région. Il est co-animé par la Région BFC et le Cetim (correspondant de l'Alliance Industrie du Futur)
- **Objectif** : 600 accompagnements sur 3 ans (2020-2022)
- **Financement** : 5,5 M € (50% de l'État et 50% de la Région BFC)

Opérateurs sélectionnés pour accompagner les entreprises



AEROPTECH
AEROMICROTECH CLUSTER AÉRONAUTIQUE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Avec :
ARACT, Bpifrance, CCI,
CTI IPC, FIBOIS,
Nicéphore Cité, Nuclear
Valley, Numerica,
Plastipolis, Pôle des
Microtechniques, Robotics
Valley, UIMM, Vitagora



En lien avec la PFA Filière
Automobile & Mobilités



Les modules d'accompagnement en région BFC

- Feuille de route de transformation
- Numérique
- Lean et accompagnement au changement
- Robotique
- Intégration d'une brique de transformation
- Relance d'activité
- L'Homme au cœur de l'Industrie Automobile du Futur
- L'aéronautique dans l'Industrie du Futur

Élaboration de la feuille de route de transformation

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour quoi ?

- **Démarche 1** : Élaboration d'un projet stratégique de transformation

OU

- **Démarche 2** : Mise en place opérationnelle de briques technologiques ou d'une amélioration organisationnelle

Comment ? **Module de 7 jours**

- **Démarche 1** : identifier les enjeux clés à travailler avec le digital et définir les évolutions nécessaires du modèle économique

OU

- **Démarche 2** : Diagnostiquer la stratégie de transformation et accompagner le choix de la brique technologique / organisationnelle

Élaboration de la feuille de route de transformation

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour qui ?

350 PME et ETI de BFC et répondant aux critères de minimis*.

Modalités

L'État, la Région BFC et le Cetim participent à hauteur de 50% du coût direct d'intervention, les 50% restants sont à la charge de l'entreprise soit 4 200 € HT.

Contact

Prendre contact avec un correspondant de proximité, relais du plan Industrie du Futur.

Une liste vous sera communiquée

**soit moins de 200 000 € d'aides, relevant du régime de minimis, perçues sur 3 ans (à la date de signature du contrat).*

Intégration numérique

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour quoi ?

- Augmenter votre productivité et votre réactivité
- Mieux satisfaire vos clients
- Capturer de nouveaux marchés

Comment ? **Module de 8 à 20 jours par entreprise selon le projet**

- Cadrage (2-3 jours) : Rédaction d'un cahier des charges décrivant les besoins ou mise en place d'une solution logicielle.
- Déploiement (5 à 18 jours)

Intégration numérique

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour qui ?

90 PME et ETI de BFC et répondant aux critères de minimis*.

Modalités

L'État, la Région BFC et le Cetim participent à hauteur de 50% du coût direct d'intervention, les 50% restants sont à la charge de l'entreprise. La prestation ne pourra pas dépasser 22 000 € HT de budget.

Contact

Prendre contact avec un correspondant de proximité, relais du plan Industrie du Futur.

Une liste vous sera communiquée

**soit moins de 200 000 € d'aides, relevant du régime de minimis, perçues sur 3 ans (à la date de signature du contrat).*

Lean et accompagnement au changement

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour quoi ?

Mettre en place une vraie culture Lean
avec un double objectif :

- Initier une réflexion sur l'incidence des évolutions organisationnelles sur les emplois et les compétences du personnel
- Privilégier une approche globale sur le long terme en impliquant et en responsabilisant les acteurs concernés

Comment ? Module de 23.5 à 24.5 jours

- Dynamique collective (8 jours) : Sensibilisation des dirigeants, étude de cas, partage d'expériences
- Actions individuelles (15,5 à 16,5 jours) : Diagnostic, mise en place d'un plan d'actions
- Accompagnement au changement

Lean et accompagnement au changement

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour qui ?

20 PME et ETI de BFC et répondant aux critères de minimis*.

Modalités

La participation de l'entreprise s'élève à 10 300 € HT ou 8 100 € HT (convention spécifique RH avec l'UIMM).

Soutien financier de l'État, la Région BFC, du Cetim et de l'UIMM.

Contact

Prendre contact avec un correspondant de proximité, relais du plan Industrie du Futur.

Une liste vous sera communiquée

**soit moins de 200 000 € d'aides, relevant du régime de minimis, perçues sur 3 ans (à la date de signature du contrat).*

Intégration robotique

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour quoi ?

L'intégration de robots dans les PME génère de nouvelles dynamiques qui renforcent leur positionnement stratégique, en particulier :

- Impact majeur sur le développement
- Amélioration des conditions de travail
- Création de nouveaux emplois
- Renforcement du positionnement stratégique

Comment ? Module de 14 jours

- Etude de faisabilité (7 jours)
- Etude de pré-industrialisation (5 jours)
- Etude de sécurité « robotique collaborative » (2 jours)

Intégration robotique

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour qui ?

18 PME et ETI de BFC et répondant aux critères de minimis*.

Modalités

La participation de l'entreprise s'élève à 7 700 € HT (3 étapes),

6 600 € HT (étapes 1 & 2), 3 850 € HT (étape 1 seule).

Soutien financier de l'État, la Région BFC et du Cetim.

Contact

Prendre contact avec un correspondant de proximité, relais du plan Industrie du Futur.

Une liste vous sera communiquée

**soit moins de 200 000 € d'aides, relevant du régime de minimis, perçues sur 3 ans (à la date de signature du contrat).*

Intégration d'une brique de transformation

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour quoi ?

- Tester et/ou intégrer une technologie physique ou numérique
- Soutenir la mise en place d'un axe organisationnel ou stratégique*

**axes mentionnés dans le référentiel Industrie du Futur (cf. diapositive n°5).*

Comment ? **Module d'un nombre de jours dépendant du projet**

- Définition des contours de l'étude de faisabilité de la brique de transformation choisie
- Etude de faisabilité
- Réalisation de la preuve de concept et de la preuve de valeur
- Accompagnement à l'intégration de la brique de transformation

Intégration d'une brique de transformation

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour qui ?

PME et ETI de BFC et répondant aux critères de minimis*.

Modalités

L'État, la Région BFC et le Cetim participent à hauteur de 50% du coût direct d'intervention, les 50% restants sont à la charge de l'entreprise.

Contact

Prendre contact avec un correspondant de proximité, relais du plan Industrie du Futur.

Une liste vous sera communiquée

*soit moins de 200 000 € d'aides, relevant du régime de minimis, perçues sur 3 ans (à la date de signature du contrat).

Élaboration d'un plan d'action de relance d'activité

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour quoi ?

- Intégrer les nouvelles conditions de travail sécurisées,
- Générer rapidement de la valeur pour **s'adapter** et **survivre** à la situation actuelle,
- Se mettre en condition pour préparer la phase de relance

Comment ? **Module de 5 jours**

- **Une Double vision** : Celle de l'Architecte et celles de spécialistes sur les chantiers ciblés
- **Des thématiques prioritaires**
 - Préserver le cash (PGE, stock, solvabilité) pour l'étape d'après,
 - Optimiser les OPEX de structure (frais généraux, déplacements, salaire, ...)
 - Identifier les gisements à gains rapides.

Élaboration d'un plan d'action de relance d'activité

Module d'accompagnement piloté par le Cetim et ses partenaires

Pour qui ?

100 PME et ETI de BFC et répondant aux critères de minimis*.

Modalités

- L'État, la Région BFC et le Cetim participent à hauteur de 50% du coût direct d'intervention, les 50% restants sont à la charge de l'entreprise soit 2 750€ HT.
- **Échéance : avril 2021**

**soit moins de 200 000 € d'aides, relevant du régime de minimis, perçues sur 3 ans (à la date de signature du contrat).*

Contact

Prendre contact avec un correspondant de proximité, relais du plan Industrie du Futur.
Une liste vous sera communiquée

L'Homme au cœur de l'Industrie Automobile du Futur

Module d'accompagnement piloté par le Pôle Véhicule du Futur

→ Pour quoi ?

- Accompagner votre entreprise dans la révolution technologique
- Mettre en œuvre votre projet de transformation de vos process de production, en plaçant l'organisation humaine au centre du projet

→ Comment ? **Module de 5 à 19 jours, en fonction de l'importance du projet**

- Rencontrer le dirigeant (1 à 3 jours)
- Prioriser et hiérarchiser les étapes de votre projet de transformation (1 à 3 jours)
- Impliquer les acteurs « terrain » dans le projet de transformation (3 à 16 jours)

L'Homme au cœur de l'Industrie Automobile du Futur

Module d'accompagnement piloté par le Pôle Véhicule du Futur

Pour qui ?

40 TPE / PME de la filière automobile en BFC, répondant aux critères de minimis*.

Modalités

- Adhésion au Pôle Véhicule du Futur
- L'État et la Région BFC prennent en charge 50% des coûts, les 50% restant sont à la charge de l'entreprise. La prestation ne pourra pas dépasser 16 000 € HT de budget

Contact

Laurent BOURDERIOUX,
Directeur du Programme 4.H PVF
lb@vehiculedufutur.com
06 95 93 83 73

*soit moins de 200 000 € d'aides, relevant du régime de minimis, perçues sur 3 ans (à la date de signature du contrat).

Programme de la filière aéronautique pour l'Industrie du Futur

Module d'accompagnement piloté par le GIFAS et AEROμTECH

Pour quoi ?

Répondre aux enjeux individuels et collectifs de performance de la filière

- Moderniser et digitaliser les entreprises
- Renforcer la collaboration entre Donneurs d'Ordres et Fournisseurs
- Sécuriser les systèmes d'information et de production

Comment ? **Module de 49 jours**

- Immersion collective des dirigeants dans une usine école 4.0 (1 jour)
- Accompagner les PME dans leurs étapes de transformation numérique (23 jours)
- 3 sessions de formations collectives (10 jours)
- 5 Tech days pour approfondir des technologies 4.0 (5 jours)
- 10 réunions collectives pour échanger les bonnes pratiques (10 jours)

Programme de la filière aéronautique pour l'Industrie du Futur

Module d'accompagnement pilotés par le GIFAS et AEROμTECH

Pour qui ?

- 10 PME et ETI de la filière aéronautique (adhérentes GIFAS ou Cluster ou CA > 20%)
- Niveau de maturité industriel « avéré »
- Motivation et intérêt pour le Programme Industrie du Futur

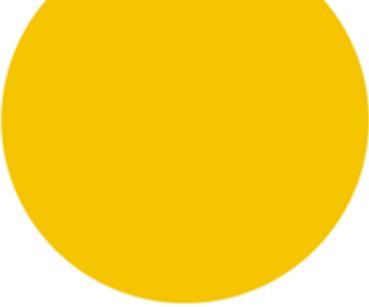
Modalités

La participation de l'entreprise s'élève à 15 000 € HT pour les entreprises non adhérentes au GIFAS et 7 500 € HT pour les entreprises adhérentes (les formations collectives étant financées par l'OPCO2i). Soutien financier de l'État, la Région BFC et du GIFAS.

Contact

Malua DE CARVALHO,
Déléguée Générale AEROμTECH
m.decarvalho@aeromicrotech.fr

03 81 40 47 58




**INDUSTRIE
DU
FUTUR BFC**

Un accompagnement adapté
aux enjeux de la compétitivité



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

merci.

